

**PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE****ÉCOLE / RPI**

NOM	<b>École primaire de Bellefois</b>	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Neuville de Poitou	8 novembre 2016

**Participants** (☑ : présent , ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Corbet ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Présidente du SIVOS</b>	<b>DDEN</b>
Mme Darles ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé	Mme Dilet
M. Dercourt ( <i>tit.</i> )	<input type="checkbox"/>	<b>Vice président du SIVOS</b>	<b>Invités (en fonction de l'OJ)</b>
Mme Lakomy ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Cases	
Mme Pétreau ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Cottier	
Mme Souchaud ( <i>tit.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Gelin	
Mme Villemain ( <i>tit.</i> )	<input type="checkbox"/>	<b>Représentant de la Mairie de Neuville-de-Poitou</b>	
Mme Biaulet ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Praud	
Mme Desobeaux ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Le Verge ( <i>suppl.</i> )	<input type="checkbox"/>		
M. Montgermont ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Morcel ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Raguenaud ( <i>suppl.</i> )	<input type="checkbox"/>		
M. Thomassin ( <i>suppl.</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Rased</b>		
	Mme Bugeaud		
	<b>IEN</b>		
	Mme Jussaume		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Dreulle

**Ordre du jour**

- 1 – Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école
- 2 – Approbation du dernier procès verbal
- 3 – Règlement intérieur
- 4 – Effectifs / répartition pour l'année 2016/2017
- 5 – Nouveaux programmes pour l'élémentaire
- 6 – Travaux (bilan et à venir) et sécurité
- 7 – Temps périscolaires
- 8 – Projets pour l'année scolaire
- 9 – Dates conseils d'école et commissions éventuelles

## 1. Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école

### ★ Ouverture de séance, tour de table

- Présentation des parents élus
- Présentation de Mme Dilet (DDEN, Délégué départemental de l'Éducation nationale)
- Présentation de M. Melin et M. Praud, représentant respectivement le Sivos et la Mairie de Neuville.
- Présentation de l'équipe pédagogique :  
Suite au départ de Mme Brunet et Mme Egal, trois enseignants sont arrivés dans l'école. L'équipe est donc la suivante :

Mme Hamon (PS-MS), assistée de Mme Laurence Dousset, ATSEM  
Mme Lamoureux (PS-MS) assistée de Mme Dany Delumeau, ATSEM  
Mme Maury (GS-CP) assistée de Mme Béatrice Gest, ATSEM  
Mme Lamy et Mme Merlin le jeudi (CP-CE1)  
M. Wolff et M. Morin le lundi (CE2-CM1)  
M. Perrin (CE2-CM1)  
Mme Dreulle (CM2)

Le contrat d'aide à la direction de Mme Terrasson est renouvelé pour un an.

- Présentation du Raded par Mme Bugeaud. Le Rased est un dispositif ressource de l'Éducation nationale s'adressant aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation au système scolaire. Les interventions se font à l'école. Le réseau d'aide de Neuville est composé de Mme Lafontaine (psychologue scolaire) et de Mme Bugeaud. (Maitresse E, aide à dominante pédagogique). Il n'y a pas de maitre G (aide à dominante rééducative).

Mme Lafontaine assure des entretiens qui ont pour objet de mieux comprendre le sens des difficultés que manifeste l'enfant (difficultés dans le domaine scolaire mais également pour une orientation ULIS ou EGPA) et elle fait le lien entre les différents intervenants extérieurs. Elle n'intervient que sur accord écrit des parents.

La Maitresse E intervient auprès des élèves en difficultés dans les apprentissages. Elle intervient sur les écoles prioritaires définies par l'inspectrice de circonscription. Les niveaux considérés sont : jusqu'à Noël les CE1/CE2, jusqu'à Pâques les CP/CE1, jusqu'à la fin d'année les GS/CP. Les élèves du cycle 3 ne sont pas pris en charge par le Rased.

Remarque : Mme Bugeaud note que le CMPP est surchargé (il y a plus d'un an d'attente avant un bilan pour une prise en charge éventuelle).

### ★ Élections des représentants de parents d'élèves

La participation est de 189 votants, ce qui représente un taux de 74,1 % de votants, en forte hausse par rapport à l'année dernière (65,2 %). Le nombre de bulletins nuls (consignes de vote non respectées) est en légère baisse (18).

Les 14 parents qui se sont présentés ont été élus.

M. Wolff se félicite de cette participation qui témoigne de l'intérêt porté par les parents d'élèves à l'école. Le directeur remercie également les parents volontaires pour le dépouillement.

### ★ Composition et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est régi par le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école (président), des maitres de l'école, d'un représentant du Rased, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les

écoles (Mme Josseline Dilet). Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Participants avec voix consultative : ils peuvent assister aux séances du conseil d'école pour certaines affaires. Ils sont invités par le président, après avis du conseil. Il s'agit :

- de tous les maîtres du réseau d'aides spécialisées ;
- du médecin, de l'infirmière et de l'assistante sociale de l'Éducation Nationale ;
- des personnels médicaux ou paramédicaux participant à des actions d'intégration d'élèves handicapés ;
- des intervenants extérieurs tels que les professeurs de l'école de musique ainsi que les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école ;
- du président qui, après avis du conseil d'école, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour ;

Remarque : les suppléants des représentants de parents d'élèves peuvent également assister aux séances du conseil d'école, mais ne prennent pas part aux votes éventuels.

## 2. Approbation du dernier procès verbal

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

## 3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur préalablement envoyé est discuté. Des modifications (clarifications et ajustements) sont apportées.

Une remarque est faite concernant l'utilisation abusive de l'arrêt minute mais le règlement intérieur n'est pas déclaré comme étant le support le plus adapté pour traiter cette question. M. Violet, policier municipal, sera néanmoins mandaté pour observer les éventuels abus.

Éléments / précisions à ajouter au règlement :

- Les sorties ne se font pas toutes au même portail : portail vert pour les élémentaires et GS de Céline Maury et portail noir pour les deux classes de maternelle (Mme Lamoureux et Mme Hamon) et fratries.
- L'entrée dans l'école est seulement autorisée aux parents d'élèves de maternelle. Les élèves élémentaires sont laissés au portail vert.
- Dans le cas d'allergie alimentaire impliquant la cantine, le directeur transmettra les PAI au Sivos.

## 4. Effectif / répartition pour l'année 2016/2017

Les effectifs sont relativement stables par rapport à l'année scolaire précédente.

L'école comprend à ce jour 173 élèves répartis comme suit :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
<b>PS-MS L. Hamon</b>	14	9							23
<b>MS-GS C. Lamoureux</b>		10	15						25
<b>GS-CP C. Maury</b>			8	17					25
<b>CP-CE1 S. Lamy</b>				6	20				26
<b>CE2 N. Wolff</b>						25			25
<b>CE2-CM1 G. Perrin</b>						5	22		27
<b>CM2 S. Dreulle</b>								22	22
	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>173</b>

Il est à noter 4 départs depuis la rentrée de septembre.

M. Wolff s'enquiert des effectifs prévisionnels des PS pour la rentrée 2017. Le Sivos fournira les données rapidement.

Les nouveaux élèves arrivants sont orientés par le Sivos pour équilibrer les effectifs entre l'école de Bellefois et les écoles Les Petits Cailloux et Jules Ferry de Neuville.

## 5. Nouveaux programmes pour l'élémentaire

Depuis la rentrée de septembre, les cycles de l'école primaire sont les suivants :

- cycle 1 : niveaux PS, MS et GS
- cycle 2 : niveaux CP, CE1 et CE2
- cycle 3 : niveaux CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>

De plus, cette rentrée a vu la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Afin de permettre un renouvellement des manuels scolaires prenant en compte ces nouveaux programmes, le Sivos a accordé cette année un budget supplémentaire de 1 700 € (correspondant à un manuel par élève de l'élémentaire). Seule une partie de ce budget sera utilisée cette année car beaucoup de manuels ne sont pas encore disponibles. Par ailleurs, les enseignants demandent s'il est possible d'utiliser cette somme pour l'achat de matériel pédagogique (matériel de manipulation ou jeux pédagogiques par exemple). Le Sivos laisse autonome les enseignants dans le choix de leur matériel pédagogique dans la mesure où ils restent dans la somme budgétée.

Le Sivos propose une ligne budgétaire sur 3 ans de 1 700 € annuel. Cette ligne budgétaire doit néanmoins être confirmée par le vote du budget.

## 6. Travaux (bilan et à venir) et sécurité

### ★ Travaux

#### Bibliothèque

Les travaux de la bibliothèque ont été achevés cet été. Du mobilier spécifique a été acheté ou réhabilité. La bibliothèque comprend 1 600 livres dont la liste est consultable via internet. Un code d'accès a été transmis à l'ensemble des élèves de l'école.

Ambre Gorme et Déborah Liault assurent depuis le 10 octobre 8 créneaux dans la semaine pour l'accueil des élèves et un pour la gestion de la bibliothèque. L'emploi du temps a été décidé conjointement avec le directeur de l'école.

M. Wolff propose qu'une inauguration « officielle » de la bibliothèque soit faite. Les parents et le Sivos pensent que c'est une bonne idée.

Les parents d'élèves demandent si un budget spécifique est dévolu à la bibliothèque afin d'en

assurer sa pérennité (achat de meubles, de livres, de matériels, entretien et protection des ouvrages...). Le Sivos confirme, mais ne s'engage pas sur la somme allouée qui sera discutée lors du prochain budget. En particulier, la présence d'une somme réservée pour l'achat de livres reste en suspens.

#### École

M. Wolff estime que l'affichage signalant l'école n'est pas très visible et interroge le Sivos sur la possibilité d'indiquer plus lisiblement l'école, par exemple via une inscription sur le nouveau bâtiment. Le Sivos note la remarque.

#### Divers

- Informatique / téléphonie : des travaux ont été effectués pour résoudre les problèmes cumulés de téléphone et de connexion internet. La box a été déplacée dans le bureau de directeur. Les problèmes semblent résolus.
- Un petit coffre-fort a été installé dans le bureau du directeur.
- Clés de l'école : le Sivos avait fait part du souhait de changer les serrures de l'école afin de pouvoir accéder aux différentes salles à l'aide d'un passe. → Un devis est en cours d'élaboration.
- Avancée du projet des futurs travaux du bâtiment de la maternelle (accessibilité aux personnes à mobilités réduites) : le Sivos a fait de nouveau appel à un cabinet d'architecture qui doit rendre ses premiers plans qui seront discutés d'ici la fin de l'année. Les gros travaux seraient engagés pendant les grandes vacances.
- Mur dégradé de la maternelle : il sera rénové d'ici la fin de l'année.
- Goudronnage pour accès local vélo, drain et puits perdu : devis en cours.
- La table de ping-pong a été reçue. Quand sera-t-elle installée ? M. Praud reboucle rapidement avec les services techniques.
- Des vitres de la garderie et la salle motricité doivent être munies de protections occultant la vue. Un devis est également en cours.
- La salle de réunion étant de plus en plus occupée (en particulier par les activités périscolaires et l'aide aux devoirs), le Rased signale le besoin d'une salle pour l'intervention du Rased, infirmière et médecin scolaire. Il est proposé qu'une table et trois chaises soient mises à disposition dans la salle de jeu de la garderie.

#### ★ Sécurité

##### Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un exercice de simulation d'intrusion a été effectué le 17 octobre. L'évacuation des élèves vers le point de rassemblement s'est déroulée sans problème. Néanmoins, le signal d'alerte effectué à l'aide de la trompe fournie dans les valises de secours n'a pas été entendu. M. Wolff a donc utilisé une trompe à air comprimé qui a permis l'évacuation.

Cependant, après consultation de Michel Chambonneau, assistant de prévention de la circonscription, il s'avère que les recommandations officielles préconisent de bien vérifier que les moyens d'alerte anti-intrusion et de PPMS (type alerte chimique) sont différents. La bombe à air comprimé ne saurait servir à ces deux fins, même avec un signal d'alerte différent. La question se pose donc de l'installation d'un système spécifique (par exemple une sirène placée en extérieur et déclenchable du bureau du directeur ou de sa classe).

Le Sivos annonce qu'un devis est en cours pour l'installation d'un tel système.

##### Abords de l'école

- Des parents d'élèves signalent que l'allée de Virginie, rue menant à l'école, est de plus en plus passante et que l'allure des véhicules met les enfants en danger. Ils proposent de réduire la vitesse à 30 km/h. → Le policier municipal étudie ce dossier.
- De plus, il serait indiqué d'alerter par des panneaux aux abords de l'école la présence de celle-ci. → une généralisation pour toutes les écoles est en cours d'étude.
- Les parents d'élèves signalent également qu'il serait judicieux de déplacer la benne à verre qui est sur le passage de certains enfants venant à l'école. → M. Praud fait remarquer qu'il s'agit

d'une compétence de la communauté de communes et que le dossier est en cours d'étude.

- Le stationnement minute est souvent utilisé comme stationnement « longue durée ». L'information sera remontée auprès du policier municipal qui interviendra si besoin.

## 7. Temps périscolaires

TAP :

Les activités suivantes sont proposées depuis le 3 novembre :

- Élèves de la maternelle : les élèves de GS participeront à des activités de musique et d'expression corporelle.
- Élèves de l'élémentaire : chaque élève aura dans l'année quatre activités parmi les cinq activités suivantes : tennis de table, karaté, langue des signes, bien-être, basket.

Le retour des parents sur ces activités est très positif.

Un problème de clés est signalé : certains intervenants n'ont pas les clés pour préparer leur activité et s'adressent au directeur pour l'ouverture de la porte. M. Wolff ne garantit pas sa présence tous les jours lors de la pause méridienne.

Par ailleurs, un défaut de ménage est constaté dans la salle de réunion servant pour l'activité « relaxation – bien être ».

Pause méridienne

Gestion des conflits :

Le plan de formation évoqué lors du dernier conseil d'école débutera en 2017. Le Sivos attend l'ouverture des sessions par l'ENFPT. Les formations identifiées sont les suivantes : gestion de conflit, relation aux ados et postures. Seul le personnel volontaire sera inscrit à ces formations.

D'autre part, le Sivos rappelle que le règlement de cour de référence est celui de l'école. Ce dernier a été présenté au personnel de surveillance et amendé pour tenir compte d'un certain nombre de remarques et suggestions.

Cantine :

Des parents d'élèves souhaitent savoir pourquoi des élèves du 2<sup>nd</sup> service sont appelés pour compléter le 1<sup>er</sup> service (des élèves sont ainsi séparés de leurs camarades). Le Sivos n'a pas connaissance de cette pratique et va se renseigner pour en connaître la raison.

Bruits à la cantine : les parents d'élèves suggèrent l'intervention d'un professionnel pour éveiller les élèves aux risques sonores. M. Wolff se renseigne sur la possibilité d'une telle intervention. Par ailleurs, le Sivos propose de réactiver l'idée du feu rouge sonore dans la salle de restauration, bien qu'un tel matériel n'ait pas été probant à l'école Jules Ferry.

Garderie

Les parents d'élèves signalent un retour positif sur la garderie matin et soir. Un vrai mieux est noté concernant la gestion du collectif, le renfort de personnel et l'organisation de l'espace.

Les parents évoquent la possibilité d'un accompagnement par un personnel du Sivos pour accompagner les enfants au gymnase pour leurs activités de loisir périscolaire. → Une réflexion est en cours.

Des parents d'élèves souhaitent prolonger l'ouverture de la garderie jusqu'à 19 h. Le Sivos fait part du cout supplémentaire qui serait nécessairement engendré. Le Sivos propose aux parents élus d'organiser un sondage afin de mesurer le nombre d'enfants qui serait concerné.

### Centre de Loisirs "La Souris Verte"

Les parents d'élèves s'étonnent que les familles de Bellefois paient plus cher la vacation pour un mercredi après-midi que les parents de l'école de Jules Ferry, la différence de prix étant lié au cout du transport.

→ Le Sivos répond que la garderie n'est pas obligatoire. Les parents souhaiteraient que le cout du transport soit lissé sur tous les enfants de la garderie quelle que soit leur école. Le Sivos propose aux parents de se rapprocher du FJEPS. Les parents écriront donc une lettre à la communauté de commune.

## 8. Projets pour l'année scolaire (validés à ce jour)

- Le projet principal de l'école concernent les classes de CE2, CE2-CM1 et CM2 : il s'agit d'une classe de neige dans les Pyrénées à Saint-Lary. Ce projet permettra en amont comme en aval de la semaine dans les Pyrénées d'aborder de nombreuses compétences transversales (EPS, Français, Mathématiques, Géographie, Sciences, Découverte du monde, Arts plastiques, Enseignement moral et civique, informatique).

M. Wolff souhaiterait savoir si une subvention exceptionnelle peut être octroyée. → Une lettre de demande doit être rédigée à l'attention de la présidente du Sivos.

Une réunion de présentation aux parents est prévue le 24 novembre 2016. M. Wolff demande au Sivos la possibilité d'utiliser la salle de motricité pour cette présentation. → La demande est à formuler à la mairie.

- Projet cyclisme : Mme Dreulle, M. Perrin et M. Wolff forment leurs élèves à une pratique sécurisée du vélo. L'objectif est de pouvoir se rendre en toute sécurité en vélo au centre de Neuville (médiathèque, cinéma, collège).
- Projet avec la médiathèque de Neuville de Poitou : l'ensemble des classes de l'école se rendra à la médiathèque. Un projet de voyage lecture est en particulier en cours d'élaboration.
- Natation : cette année, ce sont les élèves de cycle 3 qui se rendront à la piscine de Neuville (les dates et les niveaux seront précisés courant 2017).
- Un certain nombre d'autres projets sont en gestation dans l'ensemble des classes. Ils seront présentés une fois validés.

M. Wolff rappelle que ces projets scolaires sont possibles grâce au budget accordé par le Sivos mais également grâce à l'investissement des parents de l'APE qui permet la récolte de fonds via un nombre important d'actions.

## 9. Dates conseils d'école et commissions éventuelles

Les dates des prochains conseils d'école sont établies comme suit :

- 2<sup>e</sup> conseil : jeudi 16 mars à 18h00
- 3<sup>e</sup> conseil : lundi 19 juin à 18h00

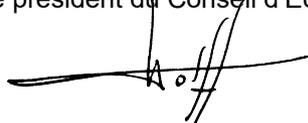
Commission restauration : 16 janvier 2017 à 18h00

Aucune date de commission TAP ni de commission PEDT n'est programmée.

Fête d'école : la date du 30 juin est confirmée.

Fait à Bellefois, le 25/11/2016

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

